

## Cas pratique droit civil

Par **prepadroit**, le **09/03/2013** à **23:01**

bonjour

je voudrais savoir quelque chose dans le cadre du concubinage. voici un cas pratique , merci de m'aidez svp !!

Annie p et Patrick ont vécu ensemble 7 ans sans jamais marier. Patrick vient de quitter Annie qui vous sollicite sur le point suivant :

elle a travaillé bénévolement à l'amélioration de l'image de l'entreprise de Patrick pendant toutes ces années.

lors de leur rencontre , Annie vivait dans un appartement qu'elle louait à Lyon. Patrick est venu emménager avec elle, mais elle a continué à payer toute seule le loyer ainsi que toutes les factures liées à l'appartement .

elle vous demande si elle peut espérer obtenir une compensation pour son travail et pour l'ensemble des frais qu'elle a exposés seule pendant sept ans .

aidez moi s'il vous plait!!![smile4]

Par **marianne76**, le **11/03/2013** à **11:56**

Bonjour ,

Je vous invite à relire l'article 7 de la charte

"7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.

Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir.

Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). "